

Charlet, Antoine

Cote de référence FR ANOM COL H 75
Code de communication zone générique = FM, zone cote = H75/charletant
Condamné en 1872
Envoyé en Nouvelle-Calédonie
N° matricule 622 / 3310

Ce dossier contient notamment

Correspondance privée

Informations

Commune de Paris

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

